

UNE AFFECTATION EN EUROPE — QUI N'EN RÊVE PAS?

PARIS, LONDRES, ROME, GENÈVE, BRUXELLES, STOCKHOLM — oui, bien sûr, nous y avons tous pensé en entrant au ministère des Affaires extérieures.

Culture, histoire, chances de voyager. La réputation de ses systèmes scolaires, de sa fine cuisine, de ses pentes de ski. Oui, tout ceci est vrai mais n'explique pas la présence de 37 missions, soit plus de 700 employés et leur famille, chargées de représenter nos intérêts dans cette partie du monde. Quelles sont les questions cruciales dans nos relations avec l'Europe?

Faire l'Europe en 1 000 mots ou moins n'arrive pas à la cheville de l'Europe en dix jours mais est tout de même préférable, paraît-il, à ne rien savoir de l'Europe. Nous espérons donc que ces quelques lignes vous mettront plus au fait des affaires canado-européennes. Les faits et les extraits proviennent du Rapport annuel des Affaires extérieures pour l'année 1983-1984 qui n'a pas encore été publié.

EUROPE DE L'EST

Pendant l'année écoulée, les relations Est-Ouest ont été soumises à rude épreuve. La baisse générale de la confiance a été aggravée par le retrait soviétique des négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire et des pourparlers sur la réduction des armes stratégiques. En outre, la destruction de l'avion de la Korean Airlines (KAL), qui a entraîné la mort des 269 passagers, dont dix Canadiens, a soulevé l'indignation sur le plan international.

Face à l'aliénation croissante de l'Est et de l'Ouest, le premier ministre s'est chargé à l'automne de 1983 d'une initiative de paix de grande envergure qui fut bien reçue dans les capitales d'Europe.

La situation en Pologne est aussi demeurée un objet de préoccupation. Après la levée de la loi martiale en juillet 1983, le gouvernement polonais a introduit des mesures qui, en réalité, le dotait de pouvoirs équivalant à ceux que confère la loi martiale.

Durant toute l'année, le Canada a profité de l'occasion que lui donnaient ses consultations avec divers pays d'Europe de l'Est pour soulever la question des droits de la personne et celle des familles que séparent des frontières politiques. Des représentations officielles ont été faites à l'Union soviétique, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne, à la République démocratique allemande, à la Hongrie, à la Roumanie et à la Bulgarie au nom d'environ 272 personnes qui cherchent à rejoindre des proches parents au Canada. En vertu des mesures du Mouvement polonais de réunion des familles qui

prévoient des critères d'immigration plus souples, environ 1 500 personnes ont quitté la Pologne pour retrouver en permanence des membres de leur famille au Canada. En outre, 207 détenus politiques polonais et les personnes à leur charge ont été réinstallés au Canada en vertu de dispositions législatives spéciales visant les prisonniers politiques et les personnes opprimées.

Plusieurs années de négociations ont trouvé leur aboutissement en avril 1984 avec la conclusion d'un nouvel accord de pêche entre l'URSS et le Canada, qui renforçait les dispositions de préservation des stocks au delà de la zone économique de 200 milles du Canada et par lequel les Soviétiques s'engageaient pour la première fois à acheter des produits canadiens de la pêche. Les négociations sur un programme d'échanges dans le cadre de la collaboration dans l'Arctique se sont poursuivies.

Des difficultés économiques persistantes et graves ont déclenché une application énergique des programmes de restriction des importations que la plupart des pays d'Europe de l'Est ont établis afin de réduire leur dette envers l'Ouest. Les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Est ont baissé de 18 % en 1983, tandis que les importations augmentaient faiblement.

Le Canada a participé à six foires commerciales, a eu des consultations commerciales bilatérales avec la Roumanie et la Tchécoslovaquie et, une délégation s'est rendue en Union soviétique pour la première réunion de la Commission mixte Canada-URSS tenue depuis 1978. Il y a eu de nombreuses missions commerciales organisées de part et d'autre et composées de gens d'affaires et de fonctionnaires représentant une vaste gamme d'activités. Les sociétés canadiennes qui recherchent des débouchés pour leurs exportations en Europe de l'Est ont eu davantage recours au PDME.

Les échanges compensés, qui consistent à troquer les marchandises et services importés pour des biens produits localement, ont continué d'avoir beaucoup d'importance dans les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest.

EUROPE DE L'OUEST

Les relations avec les pays d'Europe de l'Ouest sont demeurées bonnes durant l'année et une gamme étendue d'intérêts canadiens s'y trouvait représentée. Les visites de premiers ministres et de ministres qui ont eu lieu, d'un côté comme de l'autre, ont exercé une influence décisive pour la mise en oeuvre d'initiatives ou d'accords destinés à resserrer les liens bilatéraux.



Le Bastion des pêcheurs de Budapest.

Un fait marquant de l'année à l'étude a été le règlement des difficultés qui persistaient relativement à l'Accord de pêche à long terme Canada-CEE. Cet accord procure de nouveaux avantages importants au Canada, notamment de meilleurs débouchés pour le poisson canadien sur le marché européen. En échange, les pêcheurs de la CEE ont obtenu accès aux eaux canadiennes où ils pourront effectuer des prises de morue et de calmar selon des quotas spécifiques. L'élimination des problèmes qui demeuraient jusque là sans solution devrait assurer une application harmonieuse de ce traité jusqu'à son expiration en 1987.

La question des phoques a continué de créer des tensions dans les relations du Canada avec la CEE. Le 28 février 1983, le Conseil des ministres de l'Environnement de la CEE a adopté une résolution, entrée en vigueur le 1^{er} octobre suivant, qui interdisait l'importation de peaux de blanchons dans les pays de la CEE pour une période de deux ans. Des représentations énergiques continuent d'être faites en vue de l'élimination de cette mesure.

La conjoncture économique et la force relative du dollar canadien ont été d'importants facteurs dans la baisse de 9,4 %, donnant ainsi au Canada une balance commerciale favorable. Le Royaume-Uni, la RFA, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, ainsi que la France ont conservé leur position de principaux marchés européens du Canada.

C'est en Europe de l'Ouest que se tiennent le plus de foires commerciales mondiales. En 1983, le ministère a organisé la participation à 43 foires commerciales en Europe occidentale, et l'appui donné par le programme de quelque 44 missions a permis à des acheteurs européens de venir au Canada ou encore à des délégations d'exportateurs d'établir des contacts en Europe.

En novembre, un consulat général a été inauguré à Munich, donnant un caractère officiel à la présence du Canada en Allemagne du Sud.